

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil douze, le 25 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Daniel BOUR, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LAVAL, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Françoise PELCAT, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Jean-Jacques DUPREZ, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Sylvie MANZONI à Christian RAYOT, Françoise PELCAT à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Claude JACOB, Elghazi ZOUNDARI à Pierre OSER.

**Assistaient à la séance :** Messieurs Claude BRUCKERT, Eric GILBERT, Jean-Louis HOTTLET, Maurice NICOUUD.

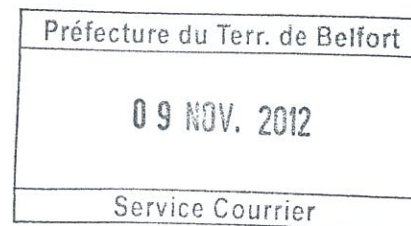
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
18 octobre 2012	18 octobre 2012	En exercice	32
		Présents	21
		Votants	28

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Jean-Jacques DUPREZ est désigné.

**2012-06-12 – Budget Général – Décision Modificative N°2**  
*Rapporteur : Denis BANDELIER*

**I. Décision modificative pour augmentation de crédit**



En raison de crédits insuffisants, il convient de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Subventions associations pour spectacles musicaux Fonctionnement : Dépenses : Compte 6574 :	+ 25 500.00 €
Ajustement part intérêt des nouveaux emprunts Fonctionnement : Dépenses : Compte 66111 :	+ 24 500.00 €
Ré imputation d'un mandat Fonctionnement : Dépenses : Compte 627:	+ 4 260.00 €
Ajustement part capital des nouveaux emprunts Chapitre 16 Emprunt et dette Investissement : Dépenses :	+ 37 600.00 €
Amortissement Chapitre 040 Investissement : Recettes :	+ 48 767.00 €
Fonctionnement : Dépenses :	+ 48 767.00 €
Reprise de subvention Investissement : Dépenses :	+ 720.00 €
Fonctionnement : Recettes :	+ 720.00 €

## II. Ajustement des crédits pour changement d'imputation

Afin de rapprocher toutes les dépenses d'une même opération, il convient de ré-imputer un mandat. Il est nécessaire de procéder aux modifications suivantes :

Investissement : Recettes : Compte 21534 :	+ 4 360.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 21318 :	+ 4 360.00 €

## III. Création du budget annexe de la gare de DELLE

A la demande de la trésorerie il est nécessaire de changer l'imputation des dépenses réalisées pour l'aménagement de la gare en 2012 :

Investissement : Recette : Compte 2145:	+ 31 162.98 €
Investissement : Dépense : Compte 2181:	+ 31 162.98 €

Ces dépenses seront transférées grâce à un certificat de ré-imputation sur le nouveau budget annexe de la gare de DELLE créé au 01/01/2013 par des titres au 2181 sur le Budget général et des mandats au budget annexe de la gare de DELLE.

Pour permettre la création du budget annexe de la gare, il est nécessaire de faire une avance à ce budget au 01/01/2013:

Investissement : Dépense : Compte 27638 :	+ 100 000.00 €
Investissement : Dépense : Compte 2145 :	- 100 000.00 €

#### IV. Ajustement du 2031

A la demande de la trésorerie il est nécessaire pour intégrer les frais d'insertion aux travaux des ZEM de DELLE et de BEAUCOURT de procéder à ajustement de mandats 2031 :

Investissement : Recettes : Comptes 2031 : + 148 005.65 €  
 Investissement : Dépenses : Comptes 2031 : + 148 005.65 €

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2012
Code INSEE	Budget Général (80000)	

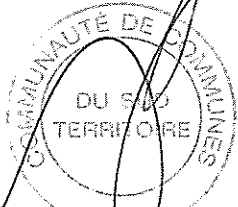
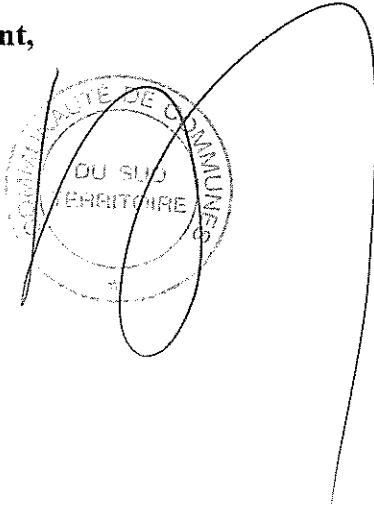
#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Réajustement gare, immo, prêts, sub association, r

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-627-020 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	4 260.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 260.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6811-01 : Dotations aux amort. des Immos Incorporelles et corporelles	0.00 €	48 767.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777-01 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0.00 €	0.00 €	0.00 €	720.00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 767.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>720.00 €</b>
D-6574-023 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0.00 €	25 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>25 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	24 500.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>24 500.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>103 027.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>720.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-024-90 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €
<b>TOTAL R 024 : Produits de cessions</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>70 000.00 €</b>
D-13912-01 : Régions	0.00 €	720.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28031-01 : Amortissements des frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	48 717.00 €
R-28184-01 : Mobilier	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50.00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>720.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 767.00 €</b>
D-1641-020 : Emprunts en euros	0.00 €	37 264.41 €	0.00 €	0.00 €
D-165-824 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	335.59 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>37 600.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2031-90 : Frais d'études	0.00 €	148 005.65 €	0.00 €	0.00 €
R-2031-90 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	148 005.65 €
<b>TOTAL R 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>148 005.65 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>148 005.65 €</b>
D-21318-90 : Autres bâtiments publics	0.00 €	4 360.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2145-90 : Construct* sur sol d'autrui - Installat* générales, agencement	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2181-90 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0.00 €	31 162.98 €	0.00 €	0.00 €
R-2145-90 : Construct* sur sol d'autrui - Installat* générales, agencement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	31 162.98 €
R-21534-90 : Réseaux d'électrification	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 360.00 €
<b>TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>100 000.00 €</b>	<b>35 522.98 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>35 522.98 €</b>
D-27638-90 : Autres établissements publics	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>100 000.00 €</b>	<b>321 848.63 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>302 295.63 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>324 875.63 €</b>		<b>303 015.63 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Général selon le tableau ci-dessus

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 NOV. 2012</b> <b>Et publication ou notification le 09 NOV. 2012</b></p> <p>Le Président,</p> 	<p><b>Le Président,</b></p> 
--	--

Préfecture du Terr. de Belfort
09 NOV. 2012
Service Courrier